

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
Département des Yvelines
Canton de Rambouillet

MAIRIE DE SAINTE-MESME

Rue Charles Legaigneur
78730 Sainte Mesme
TEL : 01.30.59.41.27 - FAX : 01.30.59.45.66
Mail : mairie.ste.mesme@wanadoo.fr

RENOUVELLEMENT- ABONNEMENT CARTES TRANSPORT SCOLAIRE

Collégiens et Lycéens

La mairie subventionne la carte de transport scolaire des collégiens et lycéens âgés de 20 ans au plus, domiciliés sur la commune.

Vous avez le choix entre 2 titres de transport :

CARTE IMAGINE'R :

Elle permet un nombre illimité de voyages tous les jours de l'année sur l'ensemble des réseaux de transport de voyageurs de l'Île de France. Elle est valable jusqu'au 30 septembre de l'année suivante.

Pour bénéficier de la participation communale de 76,90€, vous devez :

- Compléter le formulaire IMAGINE R,
- Le faire viser par le collège ou le lycée de votre enfant,
- Le faire parvenir à la Mairie, en y joignant un chèque à l'ordre d'IMAGINE R : 123,10 € Pour les collégiens et 273,10€ pour les lycéens.
- Ou cocher la case prélèvement et joindre un RIB.



CARTE OPTILE :

Attention, cette carte est limitée en fonction des sections de la ligne et est réservée aux COLLEGIENS.

Elle est valable uniquement les jours scolaires sur la ligne 18, arrêt « Mairie » le Trajet Domicile/Etablissements de Dourdan.

Pour bénéficier de la subvention communale de 60,10€, vous devez :

- Compléter le formulaire OPTILE, en précisant la classe fréquentée en 2018/2019 et les options particulières.
- Le faire tamponner par l'établissement scolaire et le signer.
- Faire un chèque de 58,80€ à l'ordre de Transdev (noter le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque).
- envoyer le dossier à l'adresse suivante :

TRANSDEV

3 rue Ampère, ZI du Pâtis

78120 Rambouillet

Tél : 01.34.57.57.68 Service Carte scolaire

N'envoyez pas de photo, elle sera à coller par vos soins dès réception de la carte OPTILE.